

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2025

PRENDRE DES MESURES D'URGENCE CONTRE LA VIE CHÈRE EN OUTRE-MER DANS
LE SECTEUR DES SERVICES - (N° 2028)

Tombé

N° CE2

AMENDEMENT

présenté par
M. Mathiasin, Mme Létard, M. Taupiac, M. Lenormand, Mme Sanquer, M. Serva et
Mme Youssouffa

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« français »,

le mot :

« national ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel, en cohérence avec l'expression : "territoire national" utilisée dans le présent code.